DÉCHARGES SAUVAGES

Les dépôts ou décharges sauvages sont n'importe quels objets transportables, liquides ou solides, dont le propriétaire abandonne dans un espace qui ne leur est pas destiné.

Après une étude réalisée par les étudiant.e.s de l'Université Lumière Lyon 2, il apparaît une présence de dépôts sauvages sur le territoire du PNRMA. Un état des lieux a été effectué afin de préconiser des solutions pour la résorption de ces dépôts qui créent différentes nuisances importantes pour le territoire.
Ce document résume les découvertes, analyses et conclusions. Il permet d'avoir une vision d'ensemble du phénomène et d'en appréhender tous les aspects pour pouvoir agir.

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Université Lumière Lyon 2

Enseignants : *Augendre Marie, Bonnaud Agnès, Lutz Marc*
Etudiants : *Asperti L. - Collange Y. - Ginet H. - Giroux L. - Heudes M. - Jang Y. - Lellouche L. - Magri L. - Montoya Sierra D. - Noblecourt E. - Perronne E. - Stachowiak F..*

Le milieu du Parc Naturel Régional des Monts D'Ardèche

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche est riche: des rivières, des reliefs boisés et des villages structurent le paysage. Essentiellement rural, le territoire porte de nombreuses activités avec lesquelles il interagit, telles que le tourisme, l'agriculture et l'industrie.

Le territoire échantillon

L'étude a porté sur un échantillon qui se veut le plus représentatif possible de la réalité générale du Parc. La zone d'étude fixée a pour principales caractéristiques de condenser plusieurs espaces types (pentes, Plateau...) avec des pratiques et des caractéristiques sociodémographiques complémentaires.
Il s'agit de deux intercommunalités: la communauté de communes des Sources et Volcans d'Ardèche (dans sa totalité) et la communauté de communes de la Montagne Ardéchoise (quelques communes seulement). Ce territoire permet d'aborder, sur un espace restreint, des problématiques généralisables à la totalité du parc. Effectivement, le territoire choisi est composé de zones plus ou moins peuplées, plus ou moins touristiques, plus ou moins reculées et différentes sur le plan paysager.

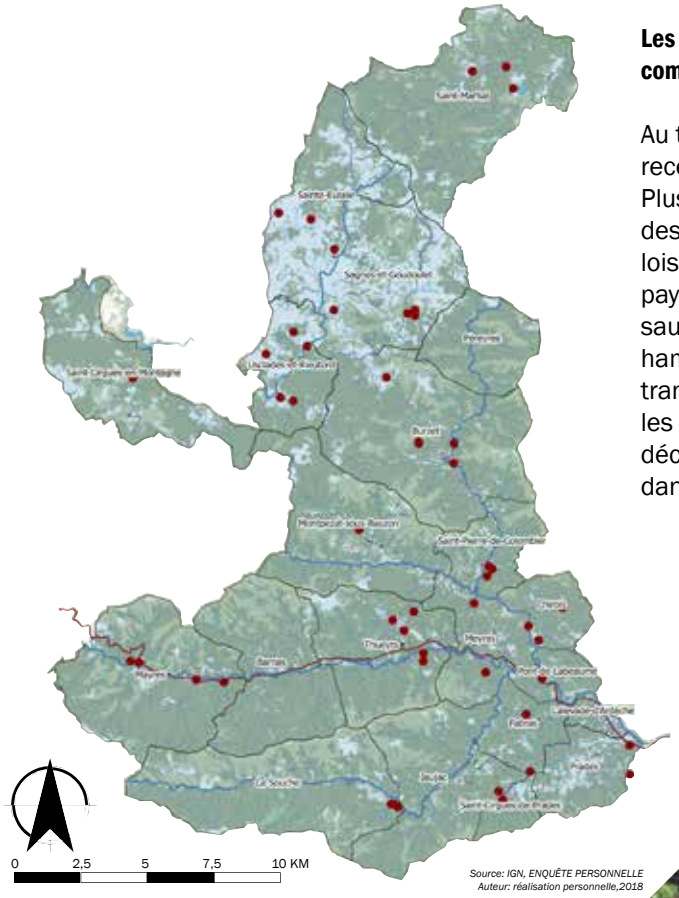

Source: IGN, ENQUÊTE PERSONNELLE
Auteur: réalisation personnelle,2018

Les décharges sauvages trouvées et leurs compositions

Au total 52 décharges sauvages ont été recensées sur le territoire
Plus de la moitié (54%) se situent dans des espaces naturels qui abritent les loisirs de plein air avec une valeur paysagère forte. 23% des décharges sauvages ont été trouvées dans les hameaux, hameaux qui font une transition entre les espaces naturels et les espaces urbains. Enfin, 21% des décharges sauvages ont été localisées dans des espaces urbains.

Source: IGN, ENQUÊTE PERSONNELLE
Auteur: réalisation personnelle,2018

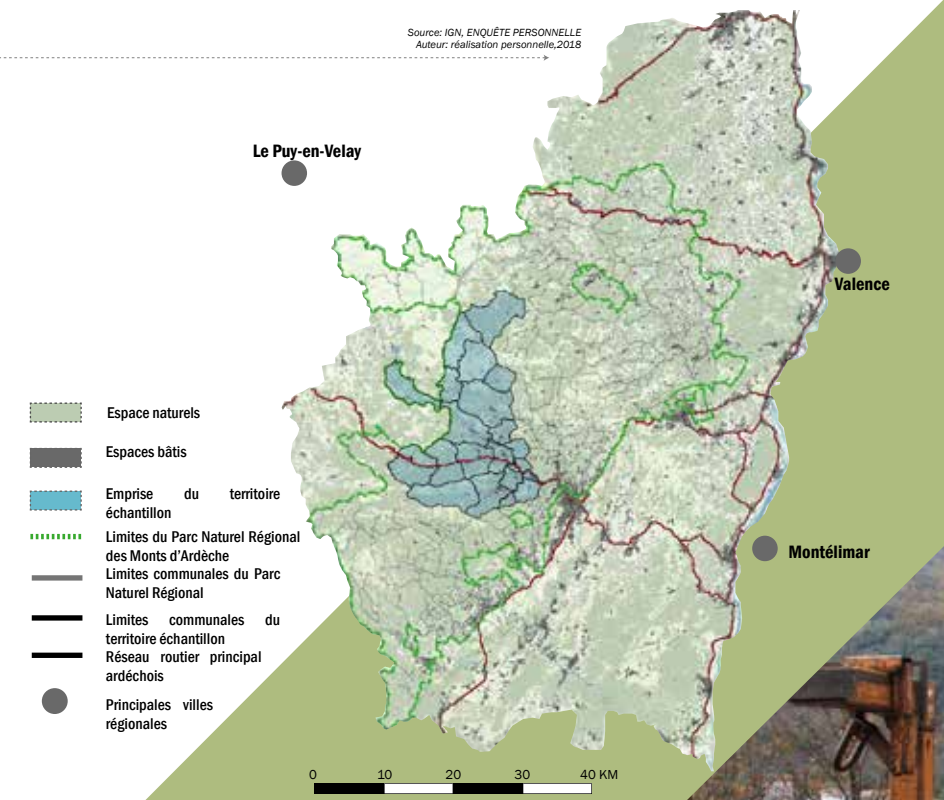

NOMBRE DES DÉCHARGES par categories:

LOCALISATION DES DÉCHARGES

21% Espace urbain

23% Hameaux

54% Espace naturel

16 Ménager

40 Construction

10 Pneus

7 Outils mécanisés

9 Véhicules personnels

3 Déchets verts

NUISANCES

ENVIRONNEMENTALES

Les dépôts sauvages entraînent une pollution du sol, de l'eau et de l'air.
L'eau de pluie, par ruissellement sur les déchets, se charge de substances toxiques et, selon la perméabilité des sols, peut contaminer dans le sol, les nappes phréatiques et ruisseler jusqu'à emporter les substances toxiques jusqu'à des cours d'eau. La pollution touche alors la faune, la fore et l'Homme. Le vent transporte les particules émanant de la décomposition des déchets, particules polluées qui sont susceptibles de contaminer d'autres surfaces et d'être directement inhalées par les êtres vivants.
De plus, les déchets jetés dans la nature, sont un danger pour la faune, qui est susceptible de se blesser à cause de sacs plastiques, bouteilles en verre…

SANITAIRES

Le risque de blessure dû à un dépôt illégal est réel.
Une bouteille en Verre n'ayant pas été déposée dans un conteneur spécialisé peut-être à l'origine de coupures pour l'homme. De plus, des nuisances olfactives dûes à la dégradation des déchets peuvent se développer et des particules nocives pour l'homme peuvent émaner des déchets composés de peinture, solvant…
Enfin, ces dépôts peuvent attirer les rats, les mouches, qui sont vecteurs de maladie et entraînent la propagation de gènes pathogènes.

PAYSAGÈRES

Les dépôts sauvages dans la nature représentent une importante pollution visuelle. Cet impact est lié au fait que les déchets déposés dans la nature mettent un certain temps à se dégrader (par exemple une pneu nécessite 100 ans pour se décomposer).

LÉGISLATION

COMMENT PUIS-JE AGIR ?

- Ne rien jeter dans la nature
- Déposer ses déchets dans les structures prévues
- Ramasser les déchets afin de les mettre dans des conteneurs spécialisés
- Déclarer un dépôt illégal en mairie

QUELS RISQUES J'ENCOURS À DEPOSER?

Déposer ses déchets illégalement c'est risqué jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75000 euros d'amende (Article L541-46 du Code de l'Environnement).

QUI PEUT PENALISER ?

Le maire détient un pouvoir de police et peut faire appliquer :
– Si un accord à l'amiable n'est pas trouvé avec l'auteur de décharges sauvages
– Les sanctions pénales du Code de l'environnement. Si l'auteur n'agit pas, il est possible de saisir le Préfet, qui appliquera l'article L2215-1 du Code général des collectivités territoriales. La décharge sauvage pourra alors être supprimée aux frais de son propriétaire.

SOLUTIONS

Tout public

Personnes âgées

Déchetteries et recycleries

Elus

Public scolaire

Réalisation à court terme

Panneaux de signalisation ludiques

Mettre en place des panneaux qui indiquent la déchetterie la plus proche et le temps nécessaire pour s'y rendre. Ces panneaux inciteraient à déposer en déchetterie. Ils se situeraient dans les espaces fréquemment utilisés pour les décharges sauvages (les lieux localisés par les étudiant.e.s et à proximité des conteneurs de recyclage). Ces panneaux peuvent être construits par des écoles pour sensibiliser dès le plus jeune âge.

Journée de nettoyage citoyenne

Reconduire une action qui a déjà été mise en place, à savoir le ramassage des déchets sous forme d'un rassemblement. Cette opération a fait ses preuves puisque les citoyens sont sensibles lorsqu'il s'agit de rendre leur cadre de vie plus agréable. L'objectif est d'encourager l'implication des habitants en les plaçant au cœur de l'action, implication qui débouchera sur une responsabilisation du citoyen.

Vulgarisation de l'information juridique

Certaines décharges sont visibles et connues par les habitants ou les élus. Pourtant elles ne sont pas forcément traitées. C'est parfois par manque de moyens, mais parfois tout simplement par manque d'accès à des démarches simplifiées, dans leurs devoirs ou droits en tant que citoyens.

La création d'un flyer pour modifier les pratiques des générations précédentes

La gestion des déchets est parfois méconnue des personnes âgées du fait des pratiques des générations précédentes.

Faciliter la coopération entre acteurs

Plusieurs structures et associations ont des objectifs communs qui s'apparentent à la problématique des décharges sauvages. Pourtant elles ne se connaissent pas toujours. En garantissant leur visibilité, certaines missions pourront être accomplies grâce à une entraide entre ces structures permettant de dépasser leurs limites (moyen financier, matériel, espaces...).

Stimuler les réseaux d'échanges locaux

Afin d'éviter la création de déchets, il s'agit d'encourager le réemploi des objets en état de fonctionnement entre particuliers. Des services peuvent aussi être échangés dans ce cadre, renforçant la solidarité entre les populations.

Réalisation à moyen terme

Application du type Trashout

Promouvoir une application du type TrashOut auprès des habitants qui connaissent pleinement le territoire. Cette application va permettre à chacun de participer anonymement au signalement des décharges sauvages. Les autorités compétentes pourront plus facilement lutter contre le phénomène car elles auront une base de données large pour agir.

FRAPNA

Un partenariat entre déchetteries et recycleries

Les recycleries (et ressourceries) collectent des biens ou des équipements pouvant être réutilisés dans le but de les revendre. Au vu de l'augmentation du nombre de recycleries, la mise en place de partenariats entre déchetteries et recycleries permettrait de faciliter la récupération et le réemploi de certains déchets.

La sensibilisation aux déchets auprès du jeune public

Les comportements acquis par les enfants ont plus de chances de devenir des habitudes par la suite. En suite les enfants ont un rôle de diffusion des bonnes pratiques auprès de leur entourage.

Long terme

Le traitement des décharges sauvages enfouies

Dans le but d'interdire l'accès aux décharges sauvages et donc d'éviter les dépôts sauvages, certaines ont été « enfouies « par les élus précédents. Il est necessaire de traiter ces décharges afin de stopper la pollution des sols et de ne pas inciter à de nouveaux dépôts.